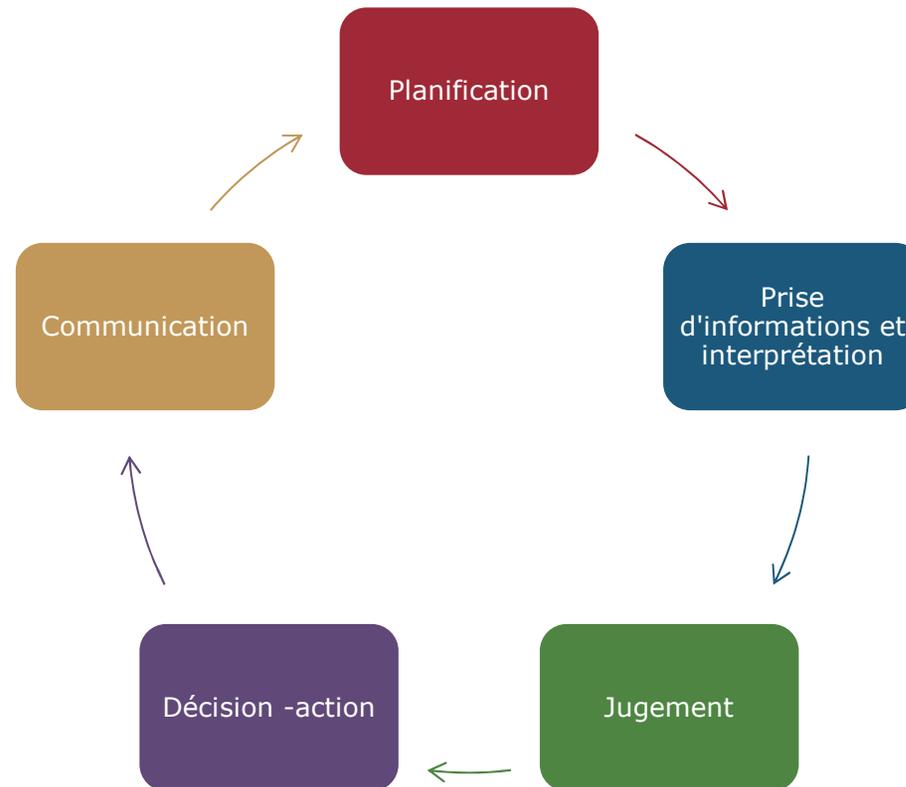


# Écoles Langevin-Saint-Jean et Centre jeunesse

Normes et modalités d'évaluation 2024-2025

Encadrement local en évaluation des apprentissages



**Comité de révision:**  
Mme Myriam Boucher, directrice  
Mme Linda Lepage, enseignante  
Mme Anne Normandeau, enseignante  
Mme Jinny Huard, directrice-adjointe  
Juin 2024

### **But du document**

Ce document a comme objectif de définir clairement les orientations et les pratiques en matière d'évaluation des écoles Langevin-Saint-Jean et du Centre jeunesse, et ce, en conformité avec l'article 96.9 de la Loi sur l'instruction publique.

### **Champ d'application**

Les normes et les modalités d'évaluation mentionnées dans ce document s'appliquent aux 3<sup>e</sup> cycle du primaire (année transitoire), 1<sup>er</sup> cycle du secondaire et 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (Centre jeunesse).

### **Conseil d'établissement**

Les membres du personnel enseignant ont pris connaissance et approuvé le document des Normes et Modalités pour l'année 2024-2025 : **À venir**

Le conseil d'établissement a pris connaissance du document des Normes et des Modalités pour l'année 2024-2025 et l'a approuvé : 19 juin 2024

Des modifications pourront être apportées à ce document afin de l'ajuster à des changements de pratique qui pourraient résulter de nouvelles orientations ministérielles.

### **Comité des Normes et Modalités :**

- Mme Linda Lepage, enseignante
  - Mme Anne Normandeau, enseignante
  - Mme Myriam Boucher, directrice
  - Mme Jinny Huard, directrice-adjointe
-

## INTRODUCTION

Le présent document est un cadre de référence organisationnel qui présente les normes et les modalités relatives à l'évaluation des apprentissages des élèves des écoles Langevin-Saint-Jean et du Centre jeunesse. La première partie de ce cadre de référence précise les valeurs essentielles qui servent d'assises aux principes relatifs à l'évaluation des apprentissages tout en situant les actes professionnels des enseignants en matière d'évaluation au regard du programme de formation. Plusieurs acteurs sont interpellés dans ce processus et c'est pourquoi le premier chapitre présente également les responsabilités qui incombent tant à la direction qu'aux enseignants ainsi qu'aux parents via le conseil d'établissement.

La deuxième partie présente les normes et les modalités au regard des étapes du processus d'évaluation des apprentissages. La structure de ce chapitre s'appuie sur le document ministériel *Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages* et présente les 5 étapes qui composent le processus d'évaluation :

- La planification ;
- La prise d'information et l'interprétation ;
- Le jugement ;
- La décision-action ;
- La communication.

De plus, dans le but de faire écho à la 9<sup>e</sup> orientation de la Politique en évaluation des apprentissages concernant la **qualité de la langue**, les écoles sont invitées à prévoir des moyens pour rendre cette orientation vivante dans les pratiques pédagogiques.

---

Les changements majeurs apportés au Régime pédagogique en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 exigent une révision des normes et modalités actuelles. Ces changements sont en conformité avec les documents ministériels suivants :

- [La Loi sur l'instruction publique](#) ;
  - [Le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire](#) ;
  - [Les cadres d'évaluation des apprentissages](#) (par discipline) ;
  - [Le Programme de formation de l'école québécoise](#) ;
  - [Les Échelles des niveaux de compétence](#) (*non prescrites depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011*) ;
  - [La progression des apprentissages](#) ;
  - [Les cadres de référence en évaluation des apprentissages au primaire et au secondaire](#) ;
  - [La Politique d'évaluation des apprentissages](#) ;
  - [Guide de gestion - Édition 2015 - Sanction des études et épreuves ministérielles \(quebec.ca\)](#);
  - [Partage des responsabilités en évaluation \(quebec.ca\)](#);
  - Centre jeunesse : [Guide d'accompagnement sur les apprentissages à prioriser - Épreuves de 4e et 5e secondaire](#);
  - [InfoSanction \(gouv.qc.ca\)](#);
  - [Instruction annuelle du ministre année 2023-2024 \(gouv.qc.ca\)](#), **Instruction annuelle 24-25 (à venir)** .
-

## L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Considérant l'importance de l'aide à l'apprentissage, de la reconnaissance des compétences et de l'acquisition des connaissances par l'élève à la fin de chaque année, ainsi que l'impact sur son développement global et sur sa réussite, les valeurs fondamentales de justice, d'égalité, d'équité ainsi que les valeurs instrumentales de transparence, de rigueur et de cohérence<sup>1</sup>, doivent guider l'enseignant dans ses pratiques évaluatives.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport apporte les précisions suivantes à l'intérieur de sa Politique d'évaluation des apprentissages :

La valeur de justice exige que l'évaluation des apprentissages repose sur l'exercice de droits et de devoirs reconnus par tous et que ces droits et ces devoirs profitent à tous. De même, la valeur d'égalité impose un traitement égal accordé à tout un chacun. Enfin, la valeur d'équité commande des pratiques d'évaluation des apprentissages justes, mais également soucieuses des différences individuelles des élèves. Dans l'évaluation des apprentissages, les valeurs de justice, d'égalité et d'équité sont constamment en interaction les unes avec les autres. Ainsi, il ne peut y avoir de justice en évaluation des apprentissages sans que les valeurs d'égalité et d'équité ne soient respectées ; par exemple, l'élève ayant un handicap visuel est traité selon ses droits et ses devoirs (justice), s'il subit le même examen que les autres élèves (égalité) et s'il dispose d'une copie de l'épreuve en braille (équité).

---

<sup>1</sup> Gouvernement du Québec, Politique d'évaluation des apprentissages, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec 2003, pages 9-11

---

## L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES – suite -

La valeur de transparence se traduit dans la pratique de l'évaluation des apprentissages lorsque l'élève sait exactement ce que l'enseignant attend de lui et prend connaissance des résultats qui reflètent justement et avec clarté ses apprentissages. Quant à la rigueur, elle s'exprime par une évaluation soucieuse d'exactitude et de précision. Enfin, la cohérence est respectée s'il y a un rapport étroit entre les objets d'évaluation et les objets d'apprentissage et si les moyens et les stratégies d'évaluation sont conformes aux orientations privilégiées dans les programmes<sup>2</sup>.

### CARACTÉRISTIQUES D'UNE NORME

- Est une référence commune ;
- Provient d'un consensus au sein d'une équipe-école ;
- Possède un caractère prescriptif ;
- Peut être révisée au besoin ;
- Respecte la Loi sur l'instruction publique et le Régime pédagogique;
- Est harmonisée au Programme de formation de l'école québécoise;
- S'appuie sur la Politique d'évaluation des apprentissages et sur la Politique de l'adaptation scolaire<sup>3</sup>.

### CARACTÉRISTIQUES D'UNE MODALITÉ

- Précise les conditions d'application de la norme ;
- Peut être révisée au besoin ;
- Oriente les stratégies ;
- Indique les moyens d'action<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Gouvernement du Québec, Politique d'évaluation des apprentissages, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec 2003, pages 9-11

<sup>3</sup> Gouvernement du Québec, Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages, Guide à l'intention des écoles et des css, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005, page 20

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, Renouveler l'encadrement local en évaluation des apprentissages, Guide à l'intention des écoles et des css, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Québec, 2005, page 21

---

# L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES – suite -

## **La différenciation pédagogique**

### **Flexibilité pédagogique :**

Lorsque certains élèves rencontrent des difficultés, la flexibilité pédagogique permet à l'enseignant de leur offrir de façon ponctuelle, individuellement ou en sous-groupe, une forme de soutien ou de guidance pour favoriser leur participation aux activités de la classe et la poursuite de leurs apprentissages. Il peut, par exemple, ajuster ses stratégies d'enseignement, les modalités de travail entre les élèves, la présentation visuelle des situations proposées, etc.

### **Mesures d'adaptation :**

Ces mesures sont mises en place pour répondre à un besoin de l'élève qui se présente dans plusieurs contextes. L'élève aura bénéficié préalablement d'interventions systématiques, fréquentes et ciblées visant notamment l'apprentissage de stratégies tout au long de son parcours scolaire. La situation de l'élève nécessite l'établissement d'une démarche de plan d'intervention. Ces mesures atténuent les obstacles que peut rencontrer l'élève en difficulté. Elles ne changent ni la nature ni les exigences des situations d'apprentissage ou d'évaluation.

Exemple de mesures d'adaptation : utilisation d'un portable, agrandissement des caractères, utilisation du 1/3 temps supplémentaire, synthèse vocale, etc.

### **Modification (principalement en adaptation scolaire et en déficience intellectuelle):**

La modification, planifiée dans le cadre de la démarche du plan d'intervention de l'élève, a pour but de permettre à l'élève de progresser au meilleur de ses capacités, au regard des apprentissages prévus au PFEQ correspondant au niveau scolaire du groupe-classe.

Modifier, c'est réduire les attentes par rapport aux exigences du Programme de formation de l'école québécoise. La modification peut être convenue pour une ou deux compétences, une ou deux matières. Il importe que les intervenants ainsi que les parents et l'élève lui-même soient informés des incidences d'une telle décision sur le cheminement scolaire de ce dernier. Puisque l'élève est évalué par rapport à des attentes modifiées, une mention au bulletin permet de le signifier. Le résultat de l'élève n'est pas comptabilisé dans la moyenne de groupe pour cette matière et, au secondaire, l'élève n'obtient pas les unités rattachées à la matière touchée même si la modification porte sur une seule compétence de cette matière. »

## Processus d'évaluation

### **Équipe-école**

- Détermine les normes et modalités qui balisent les choix en évaluation
- Établit les moments de communication et les compétences générales à évaluer pour chaque niveau au secondaire

### **Équipe-disciplinaire au secondaire**

- Établit la planification des moyens et des périodes d'évaluation
- Détermine les moyens de développement et d'appréciation d'une des compétences générales (parmi les quatre spécifiées par le Ministère)

### **Enseignant**

- Établit la planification détaillée des apprentissages, des évaluations à réaliser en classe selon les besoins des élèves (différenciation pédagogique)

# 1. Planification

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE   |
|---|---|---|
| <p><u>Planification globale et détaillée</u></p> <p><b>1.1 La planification globale de l'apprentissage et de l'évaluation respecte les Programmes de formation.</b></p> <p>(Orientation 4, politique évaluation des apprentissages)</p> | <p>1.1.1 La planification globale de l'apprentissage et de l'évaluation prend en considération les éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Du programme de formation de l'école québécoise (PDF) : les compétences disciplinaires, les domaines généraux de formation, les critères d'évaluation (provenant des cadres d'évaluation des apprentissages), la progression des apprentissages et au moins une des quatre autres compétences générales (exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer, travailler en équipe). <b>Un commentaire sera porté aux deux bulletins de la première et de la deuxième étape.</b></li></ul> <p>1.1.2 L'équipe-disciplinaire s'assure d'une compréhension commune des critères d'évaluation.</p> | <p><a href="#">Programme de formation de l'école québécoise</a></p> <p><a href="#">Cadres d'évaluation des apprentissages</a></p> |

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE   |
|---|---|---|
| <p><b>1.2 La planification de l'apprentissage et de l'évaluation est une responsabilité partagée et complémentaire entre les enseignants.</b></p> <p>(Orientations 6 et 7, Politique d'évaluation des apprentissages)</p> | <p><b>1.2.1</b> En ce qui concerne le Programme de formation de l'école québécoise, l'équipe-disciplinaire et les enseignants planifient les moyens et les périodes des principales évaluations. La planification globale et détaillée <b>devrait comporter au moins une évaluation commune à chaque étape incluant celle de la fin de l'année.</b></p> <p>1.2.2 En s'appuyant sur la planification globale, l'enseignant établit sa planification détaillée de l'apprentissage et de l'évaluation. Les enseignants choisissent ou élaborent des tâches permettant de vérifier la maîtrise des connaissances et le développement des compétences en tenant compte de tous les critères d'évaluation prescrits et ce, de façon équitable.</p> <p>1.2.3 L'équipe-disciplinaire propose un ou des modèles de planification permettant de spécifier la planification de la maîtrise des connaissances et le développement des compétences en tenant compte des critères d'évaluation.</p> <p>Les membres de l'équipe-disciplinaire planifient des moments de rencontre pour assurer un suivi de la planification de l'apprentissage et de l'évaluation.</p> | <p><a href="#">Programme de formation à l'école québécoise</a></p> <p><a href="#">La Politique d'évaluation des apprentissages</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="#">Cadre d'évaluation des apprentissages</a></li> <li>▪ <b>Documents de référence aux parents au 30 septembre 2024 – Voir les annexes</b></li> </ul> |

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|---|---|--|
| <p><b>1.3 La planification de l'évaluation est intégrée à la planification de l'apprentissage/enseignement.</b></p> <p><a href="#">(Politique d'évaluation, 1<sup>re</sup> orientation)</a></p>   | <p>1.3.1 L'enseignant précise les critères d'évaluation reliés aux compétences et aux connaissances développées à l'intérieur de situations d'apprentissage et d'évaluation qu'il propose à ses élèves. Il est donc important que les élèves connaissent les critères d'évaluation sur lesquels ils seront évalués.</p> <p>1.3.2 L'enseignant choisit ou élabore ses outils d'évaluation.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Cadre d'évaluation des apprentissages</a></li> </ul>  |
| <p><b><u>Fréquence de consignation</u></b></p> <p><b>1.4 Les compétences, telles que structurées à l'intérieur des cadres d'évaluation, font l'objet d'une évaluation selon la fréquence établie par les enseignants.</b></p> <p>(Régime pédagogique articles 29.1 et 30)</p> | <p><b>1.4.1</b> Pour chaque niveau et pour chaque étape, les enseignants planifient la distribution des compétences disciplinaires. <b>En 2024-2025, chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois par année incluant la 3e étape.</b></p> <p>1.4.2 Cette planification est annexée aux normes et modalités d'évaluation des apprentissages de l'école.</p>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Régime pédagogique modifié 2021-2022</li> <li>• Document d'informations aux parents (voir Site Internet de chaque école)</li> <li>• <a href="#">Instruction annuelle</a></li> </ul> |

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|---|---|--|
| <p><b><u>Différenciation</u></b></p> <p><b>1.5 La différenciation de l'apprentissage et de l'évaluation fait partie intégrante de la planification.</b></p> <p>(3<sup>e</sup> orientation, Politique d'évaluation des apprentissages; LIP article 19)</p> | <p>1.5.1 L'enseignant fait preuve de flexibilité pédagogique au moment de planifier ses activités d'apprentissage et d'évaluation afin de répondre aux besoins de tous ses élèves.</p> <p>1.5.2 Pour tenir compte des besoins des élèves, l'enseignant, en collaboration avec l'équipe-disciplinaire, précise et tient compte dans sa planification de l'apprentissage et de l'évaluation, des adaptations ou des modifications prévues dans le plan d'intervention. Ces adaptations ou modifications peuvent toucher les tâches, les outils d'évaluation, le soutien offert, le temps accordé, etc.</p> <p>1.5.3 Dans le cadre des programmes ministériels établis, l'enseignant cible des exigences qui tiennent compte des capacités et des besoins de l'élève et qui s'inscrivent dans les compétences du programme qui lui est destiné. Ces exigences sont établies dans le plan d'intervention de l'élève.</p> <p>1.5.4 L'enseignant choisit des moyens de régulation et d'enrichissement pour répondre aux besoins particuliers de ses élèves (Ex. : exercices supplémentaires, récupération).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Guide sanction des études chapitre 5</a></li> <li>• <a href="#">Instruction annuelle</a></li> </ul> |

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE   |
|---|---|---|
| <p><b><u>Compétences générales</u></b></p> <p><b>1.6 La planification tient compte des compétences générales pour lesquelles des commentaires doivent être formulés aux deux premiers bulletins.</b></p> <p>(Régime pédagogique article 30)</p> | <p><b>1.6.1</b> Une des quatre compétences « Savoir communiquer, travailler en équipe, exercer son jugement et organiser son travail » font l’objet d’un ou des commentaires <b>aux deux premiers bulletins, par l’enseignant-conseil, en collaboration avec les autres enseignants.</b></p> <p><b>1.6.2</b> Leur évaluation repose sur le programme de formation de l’école québécoise, leurs critères d’évaluation et des manifestations observables. Les commentaires sur cette compétence ne reposent pas nécessairement sur une évaluation formelle, mais plutôt sur une appréciation qualitative.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Programme de formation de l’école québécoise</a></li> <li>• <a href="#">Progression des apprentissages;</a></li> <li>• <a href="#">Cadre des évaluations;</a></li> <li>• <b>Planification des compétences en annexe</b></li> </ul> |

## 2. PRISE D'INFORMATION

| NORMES   | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|--|---|--|
| <p><b>2.1 La prise d'information se fait de façon continue en cours d'apprentissage.</b></p> <p>(Orientations 1 et 5, Politique évaluation des apprentissages)</p>                           | <p>2.1.1 L'enseignant recueille et consigne des données de façon régulière lui servant à porter son jugement sur : l'acquisition de connaissances et sur le développement des compétences au regard des attentes fixées pour tous les élèves dans les activités régulières de la classe. Ces données doivent être <b>suffisantes et pertinentes</b>.</p> <p>2.1.2 En cours d'apprentissage, l'élève peut être associé dans la prise d'information (Ex. : autoévaluation, co-évaluation).</p>  |  |
| <p><b>2.2 L'enseignant permet à l'élève de développer graduellement son habileté à s'améliorer par lui-même.</b></p> <p>(Orientation 5, Politique évaluation des apprentissages)</p>         | <p>2.2.1 L'enseignant donne l'occasion à l'élève de réfléchir lui-même sur ses apprentissages en lui proposant de se fixer des défis et de trouver des moyens pour les relever (Ex. : autoévaluation, co-évaluation, entrevues, rétroaction...)</p>   |  |
| <p><b>2.3 La prise d'information se fait par des moyens variés qui tiennent compte des besoins de tous les élèves.</b></p> <p>(Orientation 3, Politique d'évaluation des apprentissages)</p> | <p>2.3.1 L'enseignant recourt à des moyens informels pour recueillir des données (Ex : observations, questions spontanées, etc.).</p> <p>2.3.2 L'enseignant recourt à des moyens formels définis dans la planification (Ex : évaluations, tests, dictées, rapports de laboratoire, exposés, productions).</p> <p><b>Précision : un minimum de 3 évaluations, ou traces par compétence évaluée, par étape, sont essentielles pour être en mesure de se positionner quant à la réussite des élèves.</b></p> <p><b>**Pour les matières à deux unités, une entente particulière peut être prise avec la direction.</b></p> <p>2.3.3 Au moins trois évaluations (preuve d'apprentissage) par compétence sont nécessaires avant de rendre compte au bulletin.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Triangulation des apprentissages</b><br/><a href="https://jenseigneadistance.telug.ca/mod/page/view.php?id=617">https://jenseigneadistance.telug.ca/mod/page/view.php?id=617</a></li> <li>• <b>Évaluer pour que ça compte vraiment</b><br/><a href="https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf">https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf</a></li> <li>• <b>Instruction annuelle 2024-2025</b></li> </ul> |

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|---|---|--|
|   | <p>2.3.4 L'enseignant note, s'il y a lieu, le soutien particulier apporté pendant la réalisation de la tâche. Il garde des traces des mesures de flexibilité auxquelles il a eu recours.</p> <p>2.3.5 L'enseignant adapte ses moyens de prise d'information pour tenir compte de la situation particulière de certains élèves ayant un plan d'intervention. Au besoin, il peut demander du soutien de l'équipe multidisciplinaire.</p>  |  |
| <p><b>2.4 L'interprétation des données est en lien avec les critères d'évaluation de chaque compétence.</b></p> <p>(Régime pédagogique article 30, Politique d'évaluation des apprentissages p. 33 et 34)</p> | <p>2.4.1 Les membres de l'équipe-disciplinaire se donnent une compréhension commune des attentes liées aux critères d'évaluation, des cadres d'évaluation, des apprentissages du Programme de formation de l'école québécoise, notamment en précisant des manifestations observables.</p> <p>2.4.2 L'enseignant informe les élèves des critères d'évaluation et de ses exigences des compétences ciblées à l'intérieur des tâches d'apprentissage et d'évaluation.</p> <p>2.4.3 L'enseignant tient compte, dans son interprétation, des modifications faites aux critères d'évaluation ou des exigences fixées spécifiquement pour l'élève dans le cadre du plan d'intervention afin de répondre à ses besoins.</p> <p>2.4.4 L'enseignant utilise des outils d'évaluation conçus en fonction des critères d'évaluation (Ex. : grille d'évaluation et d'observation, autoévaluation, liste de vérification, analyse de productions d'élèves, grille de consignation, ...).</p> <p>2.4.5 Les enseignants d'un même niveau disciplinaire utilisent des grilles d'évaluation communes à l'intérieur des principales évaluations.</p> <p>2.4.6 L'enseignant analyse les données recueillies de chacun de ses élèves et les compare aux exigences attendues afin de se donner la possibilité d'ajuster ses activités d'apprentissage et d'évaluation (fonction d'aide à l'apprentissage).</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <a href="http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=39810&amp;L=5">Cadre d'évaluation des apprentissages</a><br/><a href="http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=39810&amp;L=5">http://www.education.gouv.qc.ca/index.php?id=39810&amp;L=5</a></li> </ul> |

## 3. JUGEMENT

| NORMES  | MODALITÉS  | OUTILS DE RÉFÉRENCE   |
|---|--|---|
| <p><b>3.1 Le jugement est une responsabilité de l'enseignant.</b></p> <p>(Orientation 2, Politique évaluation des apprentissages)</p>   | <p>3.1.1 L'enseignant exerce son jugement afin d'ajuster ses interventions auprès des élèves et pour rendre compte du développement des compétences et de la maîtrise des connaissances.</p> <p>3.1.2 Au besoin, afin d'éclairer son jugement, l'enseignant discute avec d'autres intervenants de la situation de certains élèves.</p> <p>3.1.3 Les enseignants ayant contribué au développement d'une même compétence chez un élève partagent leurs informations sur ses apprentissages.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Politique de la réussite éducative</b><br/><a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf</a></li> <li>• <b>Évaluer pour que ça compte vraiment</b><br/><a href="https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf">https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf</a></li> <li>• <b>Échelles de niveaux de compétence</b><br/><a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4609.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4609.pdf</a></li> </ul> |
| <p><b>3.2 Le jugement repose sur des informations pertinentes, variées et suffisantes relativement aux apprentissages de l'élève à chaque année.</b></p> <p>(Régime pédagogique article 28, Orientation 2, Politique d'évaluation des apprentissages)</p> | <p>3.2.1 L'enseignant porte un jugement à partir des données recueillies, analysées et interprétées sur l'état des apprentissages, soit des connaissances et des compétences de tous ses élèves en fonction des balises établies dans les Programmes de formation.</p> <p>3.2.2 Par manque de traces, d'informations pertinentes, en raison d'une absence prolongée ou d'une situation particulière chez un élève ou de l'arrivée d'un élève en cours d'étape, l'enseignant prend entente avec la direction quant au jugement à porter sur les compétences. Un commentaire explicatif devra apparaître au bulletin.</p> <p>3.2.3 L'équipe-disciplinaire adopte une compréhension commune de la pertinence et de la suffisance des données nécessaires pour porter un jugement en cours et en fin de cycle.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Évaluer pour que ça compte vraiment</b><br/><a href="https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf">https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2019/02/2019-02-evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment-rapport-2016-2018-etat-et-besoins-napperon.pdf</a></li> <li>• <b>Échelles de niveaux de compétence</b><br/><a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4609.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4609.pdf</a></li> </ul>  |

## 4. DÉCISION-ACTION

| NORMES  | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|---|---|--|
| <p><b>4.1 La décision du passage d'un élève d'une année à l'autre s'appuie sur les règles de passage établies dans l'école. La décision finale appartient à la direction de l'école.</b></p> <p><a href="#">(LIP, art. 233)</a></p>             | <p>4.1.1 Au moment d'effectuer le passage à l'année suivante, les intervenants concernés se concertent afin de prendre une décision qui répond le mieux aux besoins de l'élève.</p> <p>4.1.2 Les intervenants concernés prennent en compte les informations issues des bulletins de l'année, du plan d'intervention individualisé. Au besoin, les intervenants peuvent consulter le rapport synthèse des professionnels des services complémentaires et du portrait des capacités et des besoins de l'élève.</p>  |  |
| <p><b>4.2 Les règles de passage du primaire au secondaire ainsi qu'entre le premier cycle et le deuxième cycle du secondaire sont déterminées par le CSS.</b></p> <p>(LIP article 233)</p> <p><a href="#">(Régime pédagogique, art. 28)</a></p> | <p>4.2.1 Annuellement, l'équipe-école est informée des règles de passage adoptées au Centre de services scolaire.</p> <p>4.2.2 La décision de passage s'appuie sur le seuil de réussite (60 %) dans chaque discipline.</p> <p>4.2.3 La gestion des examens finaux de l'école, qu'ils soient sanctionnés ou non, sera traitée de la même façon quant aux absences des élèves. Si un élève est absent lors de la passation d'un examen, l'enseignant doit en informer sa direction adjointe qui prendra les décisions appropriées pour la suite. Nous vous rappelons que les motifs d'absence recevables par le MEQ sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladie grave (hospitalisation, urgence, situation appuyée par un constat médical);</li> <li>• Décès d'un proche parent ;</li> <li>• Convocation à un tribunal ;</li> <li>• Convocation, participation à un évènement d'envergure nationale ou préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études et de la Direction de la sanction des études.</li> <li>• Une absence non-motivée, lors d'un examen ou d'une reprise, peut entraîner la note « 0 ».</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles de passage CSS des Phares</li> </ul> |

| NORMES   | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE |
|--|---|---------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lors d'une évaluation, chaque élève doit obligatoirement déposer son téléphone, sa montre intelligente ainsi que ses écouteurs Bluetooth, sinon la note « 0 » lui sera attribuée.</li> </ul> |                     |
| <b>4.3 La décision de classement appartient à la direction de l'école qui accueille l'élève.</b> | 4.3.1 À la suite d'une cueillette d'information auprès des intervenants concernés, la direction détermine le regroupement qui correspond aux besoins de l'élève.  |                     |

## 5.COMMUNICATION

| NORMES   | MODALITÉS  | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|--|--|--|
| <p><b>5.1 Document d'information aux parents</b></p> <p>Les enseignants déterminent les principales évaluations prévues au cours de l'année et déterminent pour chacune la période où elles auront lieu.</p> <p>(Régime pédagogique modifié)</p>                     | <p><b>5.1.1</b> Ce document est transmis au plus tard le 30 septembre de chaque année scolaire. Il vise à informer les parents de la nature et du moment des principales évaluations au cours de l'année. Il informe des compétences qui seront évaluées à chaque étape pour chacune des matières.</p> <p>5.1.2 Ce document est disponible sur le site de l'école et transmis par courriel aux parents.</p> <p>5.1.3 Le document d'information transmis aux parents est constitué des principales évaluations et indique la <b>nature</b> et la <b>période</b> au cours de laquelle les évaluations sont prévues pour chaque matière. On entend par nature le moyen prévu pour évaluer (Ex. : laboratoire, situation, examen, etc.) Quant à la période, il s'agit d'une indication générale du moment où ces évaluations sont prévues, incluant l'épreuve ministérielle en français de 2<sup>e</sup> secondaire.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Document d'information à transmettre aux parents (voir site Internet des écoles)</li> </ul> |
| <p><b>5.2 Première communication</b></p> <p>Les enseignants déterminent la forme et le contenu de la première communication écrite, autre qu'un bulletin, ainsi que le moment où elle sera transmise aux parents.</p> <p>(Régime pédagogique modifié article 29)</p> | <p>5.2.1 Ce document est transmis aux parents au plus tard le 15 octobre de chaque année scolaire. Il vise à indiquer de quelle manière l'élève amorce son année scolaire au plan de ses apprentissages et de son comportement.</p> <p>5.2.2 Ce document est disponible sur le Portail parents.</p>  |  |

| NORMES   | MODALITÉS   | OUTILS DE RÉFÉRENCE |
|--|---|---------------------|
| <p><b>5.3 Bulletin</b></p> <p><b>L'école transmet aux parents le bulletin prescrit par le MEES à la fin de chacune des 3 étapes, selon le programme suivi par l'élève.</b></p> <p>(Régime pédagogique modifié, article 29)</p>   | <p>5.3.1 Au moment de communiquer son jugement au bulletin, l'enseignant transmet un résultat chiffré.</p> <p>5.3.2 Advenant l'arrivée d'un élève en cours d'année, les résultats figurant au bulletin de l'école d'origine doivent apparaître au bulletin de l'école d'accueil. Un commentaire doit préciser la provenance des résultats antérieurs.</p> <p>5.3.3 Les dates d'échéancier de transmission des bulletins sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ au plus tard le 20 novembre;</li> <li>▪ au plus tard le 15 mars;</li> <li>▪ au plus tard le 10 juillet.</li> </ul> |                     |
| <p><b>5.4 Compétences générales</b></p> <p><b>Les compétences générales « Exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer et travailler en équipe » font l'objet de commentaires.</b></p> <p>(Régime pédagogique modifié articles 29 et 30)</p> | <p>5.4.1 Des commentaires sur une des quatre compétences générales sont formulées <b>aux deux premiers bulletins</b>.</p> <p>5.4.2 Ces commentaires peuvent s'appuyer sur une banque de commentaires disponibles.</p> <p>5.4.3 L'enseignant-conseil est responsable de colliger les informations et d'émettre les commentaires au bulletin.</p>   |                     |

| NORMES   | MODALITÉS   | OUTIL DE RÉFÉRENCE   |
|--|---|--|
| <p><b><u>5.5 Commentaires</u></b></p> <p><b>Les disciplines pour lesquelles des modifications ont été décidées dans le cadre du plan d'intervention doivent être accompagnées de commentaires.</b></p> <p>(Instruction annuelle, 2.2.1)</p>  | <p>5.5.1 Les commentaires doivent informer le parent du niveau d'apprentissage de l'élève et doivent faire référence aux exigences fixées pour lui.</p> <p>5.5.2 Ces commentaires peuvent s'appuyer sur une banque de commentaires disponibles.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Instruction annuelle</b></li> </ul> <p><a href="http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/Instruction-annuelle-2020-2021.pdf">http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/Instruction-annuelle-2020-2021.pdf</a></p> |
| <p><b>5.6 Les disciplines pour lesquelles des résultats ne peuvent être communiqués doivent être accompagnées de commentaires.</b></p> <p>(Instruction annuelle, 2.2.1, Régime pédagogique)</p>  | <p>5.6.2 Advenant des cas particuliers, après entente avec la direction d'école, l'enseignant qui ne peut communiquer de résultat au bulletin doit informer le parent par un commentaire justifiant la situation.</p> <p>5.6.3 Le commentaire doit inclure des indications sur les raisons expliquant l'absence de résultats, entre autres le manque d'information et de traces pour porter un jugement.</p>              |  |
| <p><b><u>5.7 Communication mensuelle pour les élèves en difficulté</u></b></p> <p><b>Les communications mensuelles sont adressées aux parents de l'élève dont les performances laissent craindre qu'il n'atteigne pas le seuil de réussite fixé pour les programmes d'études ou dont les comportements sont non conformes aux règles de conduite.</b></p> <p>(Régime pédagogique article 29.2)</p> | <p>5.7.1 Les enseignants s'entendent sur un outil de consignation permettant de garder des traces des communications faites aux parents.</p> <p>5.7.2 La communication peut se faire par le biais de l'agenda, d'un appel à la maison, courriel, résultats sur MozaikPortail, etc.</p> <p>5.7.3 Les rencontres de parents, les bulletins et les comités d'aide pédagogique font partie des communications mensuelles.</p> |  |

## QUALITÉ DE LA LANGUE

| NORMES  | MODALITÉS  | OUTILS DE RÉFÉRENCE  |
|---|--|--|
| <p><b>1 La qualité de la langue parlée et écrite est reconnue dans toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation vécues par les élèves de l'école.</b></p> <p>(Orientation 8, Politique d'évaluation des apprentissages)</p> | <p>1.1 Dans toutes les disciplines, les enseignants tiennent compte de la qualité de la langue en la valorisant et en se donnant en modèle auprès des élèves;</p> <p>1.2 Outre la discipline du français, les enseignants ne pénalisent pas les élèves en lien avec la qualité de la langue;</p> <p>1.3 Les enseignants s'entendent sur les rétroactions à fournir concernant la qualité de la langue sur les travaux et évaluations dans toutes les disciplines;</p> <p>1.4 L'établissement scolaire rend disponible des outils de référence;</p> <p>1.5 Les enseignants font connaître les exigences en lien avec la qualité de la langue à leurs élèves;</p> <p>1.6 Les enseignants s'entendent sur les modalités mises en place pour permettre aux élèves d'améliorer la qualité de la langue dans les travaux et évaluations réalisés (Ex. : période de récupération offerte à un élève pour lui permettre d'améliorer un travail).</p> |  |
| <p><b>2 La qualité de la langue est une responsabilité partagée par tous les intervenants de l'école et par les élèves.</b></p> <p>(Orientation 8, Politique d'évaluation des apprentissages)</p>                                   | <p>2.1. L'ensemble des intervenants scolaires sont mis à contribution dans la promotion de la qualité de la langue parlée et écrite;</p> <p>2.2. L'équipe-école s'entend sur des moyens de promotion de la qualité de la langue en cohérence avec la politique linguistique adoptée par le centre de services scolaires.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Politique linguistique du Centre de services scolaire</b></li> </ul> |

Approuvé par le conseil d'établissement le \_\_\_\_\_

---

# ANNEXES

---

---

## ANNEXE 1

### Épreuves ministérielles pour le primaire – Année transitoire

| Juin 2024                |   |                     |                        |
|--------------------------|---|---------------------|------------------------|
| Date de l'épreuve        | Discipline  | Types d'épreuves    | Valeur                 |
| Année transitoire        |   |                     |                        |
| <b>3 juin</b>            | Français, langue d'enseignement, 6 <sup>e</sup> année du primaire<br>Lecture – Texte littéraire | Épreuve obligatoire | 10 % du résultat final |
| <b>4 juin</b>            | Français, langue d'enseignement, 6 <sup>e</sup> année du primaire<br>Lecture – Texte courant    | Épreuve obligatoire | 10 % du résultat final |
| <b>5 et 6 juin</b>       | Français, langue d'enseignement, 6 <sup>e</sup> année du primaire<br>Écriture                   | Épreuve obligatoire | 10 % du résultat final |
| <b>5 et 6 juin</b>       | Français, langue d'enseignement, 4 <sup>e</sup> année du primaire<br>Lecture                    | Épreuve obligatoire | 10 % du résultat final |
| <b>10, 11 et 12 juin</b> | Français, langue d'enseignement, 4 <sup>e</sup> année du primaire<br>Écriture                   | Épreuve obligatoire | 10 % du résultat final |
| <b>11, 12 et 13 juin</b> | Mathématique, 6 <sup>e</sup> année du primaire  | Épreuve obligatoire | 10 % du résultat final |

## HORAIRE DE LA SESSION D'ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

| <b>Juin 2024</b>   |  |                  |                        |
|--|--|------------------|------------------------|
| Date de l'épreuve  | Discipline   | Types d'épreuves | Valeur                 |
| <b>30 avril</b>  | Français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire<br>Écriture - Remise du dossier préparatoire          | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>7 mai</b><br>9 h – 12 h 15                                  | Français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire<br>Écriture   | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>15 mai au 18 juin</b><br><b>(avant 134-530)<sup>1</sup></b> | Anglais, langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, Programme de base<br>Tâche préparatoire et interaction orale | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>29 mai au 5 juin</b>  | Anglais, langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, Programme enrichi<br>Remise du cahier de préparation         | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>5 au 11 juin</b>  | Anglais, langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, Programme enrichi<br>Écoute du document audio et discussion  | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>13 juin</b><br>9 h – 12 h                                   | Anglais, langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, Programme enrichi<br>Production écrite                       | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>18 juin</b><br>9 h 30 – 11 h 30                             | Anglais, langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, Programme de base<br>Production écrite                       | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |

## Juin 2024

| Date de l'épreuve            | Discipline  | Types d'épreuves | Valeur                 |
|------------------------------|---|------------------|------------------------|
| <b>14 juin</b><br>9 h - 12 h | Mathématique, 4 <sup>e</sup> secondaire<br>Technico-sciences (Raisonnement en math.)<br>Sciences naturelles (Raisonnement en math.) | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>17 juin</b><br>9 h - 12 h | Histoire du Québec et du Canada, 4 <sup>e</sup> secondaire  | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>19 juin</b><br>9 h - 12 h | Science, 4 <sup>e</sup> secondaire<br>Science et technologie, Théorie<br>Applications technologiques et scientifiques, Théorie      | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |
| <b>20 juin</b><br>9 h - 12 h | Mathématique, 4 <sup>e</sup> secondaire<br>Culture, société et technique (Raisonnement en math.)                                    | Épreuve unique   | 20 % du résultat final |

## ANNEXE 2

### Planification de communication des compétences générales

Année transitoire, premier cycle du secondaire et Centre jeunesse (1<sup>er</sup> cycle du secondaire)

| <b>ÉVALUER À L'ÉTAPE 1 ET 2</b>  |                         |                    |                      |                               |
|----------------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------|-------------------------------|
| Matières                         | Organisation du travail | Savoir communiquer | Travailler en équipe | Exercer son jugement critique |
| Français                         | X                       |                    |                      |                               |
| Mathématiques                    | X                       |                    |                      |                               |
| Anglais langue seconde           | X                       |                    |                      |                               |
| Univers social                   | X                       |                    |                      |                               |
| Arts plastiques                  | X                       |                    |                      |                               |
| Musique                          | X                       |                    |                      |                               |
| Éducation physique et à la santé | X                       |                    |                      |                               |
| CCQ                              | X                       |                    |                      |                               |
| Science et technologie           | X                       |                    |                      |                               |

| <b>ÉVALUER À L'ÉTAPE 1 ET 2</b>  |                         |                    |                      |                               |
|----------------------------------|-------------------------|--------------------|----------------------|-------------------------------|
| Matières                         | Organisation du travail | Savoir communiquer | Travailler en équipe | Exercer son jugement critique |
| Français                         |                         |                    |                      |                               |
| Mathématiques                    |                         |                    |                      |                               |
| Anglais langue seconde           |                         |                    |                      |                               |
| Univers social                   |                         |                    |                      |                               |
| Arts plastiques                  |                         |                    |                      |                               |
| Musique                          |                         |                    |                      |                               |
| Éducation physique et à la santé |                         |                    |                      |                               |
| CCQ                              |                         |                    |                      |                               |
| Science et technologie           |                         |                    |                      |                               |

**CENTRE JEUNESSE – 3<sup>E</sup> SECONDAIRE AU 5<sup>E</sup> SECONDAIRE**

| <b><u>ÉVALUER À L'ÉTAPE 1 ET 2</u></b> |                                |                           |                             |                                      |
|--|--------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| <b>Matières</b>                        | <b>Organisation du travail</b> | <b>Savoir communiquer</b> | <b>Travailler en équipe</b> | <b>Exercer son jugement critique</b> |
| Français                               |                                |                           |                             |                                      |
| Mathématiques                          |                                |                           |                             |                                      |
| Anglais langue seconde                 |                                |                           |                             |                                      |
| Univers social                         |                                |                           |                             |                                      |
| Arts plastiques                        |                                |                           |                             |                                      |
| Musique                                |                                |                           |                             |                                      |
| Éducation physique et à la santé       |                                |                           |                             |                                      |
| CCQ                                    |                                |                           |                             |                                      |
| Science et technologie                 |                                |                           |                             |                                      |

---

## ANNEXE 3

Document d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025 – Année transitoire

### École Saint-Jean

**Document d'information aux parents**  
**Année scolaire 2024-2025**  
**Année transitoire**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les compétences et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes)

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Mme Myriam Boucher, Directrice

## Document d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025 – ANNÉE TRANSITOIRE

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

### Première communication écrite :

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.  
Disponible sur le Portail-parent dans la semaine au plus tard le **À Venir**.

### Bulletin 1 :

- Étape : **À venir**.
  - Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
  - Bulletin disponible sur le Portail-parent le **à venir**.
- Rencontre de parents **à venir** par visioconférence.

### Bulletin 2 :

- Étape : **à venir**.
  - Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
  - Bulletin disponible sur le Portail parents **à venir**.
- Rencontre de parents le **à venir** par visioconférence.

### Bulletin 3 :

- Étape : **à venir**.
  - Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent au plus tard le 28 juin 2025.

| DISCIPLINE                                     |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |  |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année                           |
| <b>FRANÇAIS,<br/>LANGUE<br/>D'ENSEIGNEMENT</b> | Lire (40 %)                                  |                                      | X               | X               | Connaissances grammaticales, dictées, écriture de courts textes.  | Épreuve ministérielle juin 2024          |
|  | Écrire (40 %)                                | X                                    |                 | X               | Pratiques de compréhension, lecture de romans, résumés de textes divers                                 | Épreuve ministérielle juin 2024          |
|  | Communiquer oralement (20 %)                 |                                      | X               | X               | Exposé oral seul ou en équipe, évaluation de l'écoute de l'oral et discussions.                         | Évaluation en classe à la fin de l'étape |
| <b>MATHÉMATIQUE</b>                            | Résoudre une situation problème (30 %)       |                                      | X               | X               | Évaluations réunissant un ou deux chapitres à la fois. (Cahier théorie permis)                          | Épreuve ministérielle juin 2024          |
|  | Utiliser un raisonnement mathématique (70 %) | X                                    | X               | X               | Évaluations des savoirs essentiels, évaluations conceptuelles et différentes situations d'applications. | Épreuve ministérielle juin 2024          |

| DISCIPLINE  |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |  |
|---|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--|
|   |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année                           |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>LANGUE SECONDE</b>   | Communiquer oralement en anglais (40 %)  |                                      | X               | X               | Débats, participation à des jeux de rôle, jeux de société, discussions, SAÉ, etc.   | Évaluation en classe à la fin de l'étape |
|   | Comprendre des textes lus et entendus (30 %)   | X                                    | X               | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, participer à des cercles de lecture, etc.   | Évaluation en classe à la fin de l'étape |
|   | Écrire des textes (30 %)   |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   | Évaluation en classe à la fin de l'étape |
| <b>SCIENCE ET TECHNOLOGIE</b>   | Pratique (40 %)<br><br>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie |                                      | X               | X               | Démarches scientifiques, expériences diverses, démarche scientifique.   | En cours d'étape                         |
|   | Théorie (60 %)<br><br>Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie                             | X                                    | X               | X               | Examens théoriques sur une thématique à la fois, dossiers de travail de l'élève, recherches, appropriation du vocabulaire scientifique. | En cours d'étape                         |
| <b>UNIVERS SOCIAL</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Lire l'organisation d'une société sur un territoire.<br><br>Interpréter le changement dans une société et sur son territoire.<br><br>S'ouvrir à la diversité des sociétés et de leur territoire.   | X                                    | X               | X               | Évaluations des diverses unités, projets de classe, maquettes, visionnement de capsules vidéo avec questionnaires.                      | En cours d'étape                         |

| DISCIPLINE  |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                  |
|---|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|------------------|
|   |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année   |
| <b><u>CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE</u></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences) | Réfléchir sur des questions éthiques. (50 %)<br><br>Manifester une compréhension du phénomène religieux (50 %)   |                                      | X               | X               | Discussions de groupe, travail personnel, débat, analyse réflexive, ateliers divers, recherches  | En cours d'étape |
| <b><u>ARTS PLASTIQUES</u></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)                   | Créer des images personnelles et médiatiques (70%)<br><br>Apprécier des images (30%)   |                                      | X               | X               | Situations et exercices d'apprentissage et d'évaluations diversifiés.<br><br>Identifier les notions à travers les œuvres d'art.  | En cours d'étape |
| <b><u>MUSIQUE</u></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)                           | Inventer des pièces vocales et instrumentales. Interpréter des pièces musicales. Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades.                      |                                      | X               | X               | Différents projets et en lien avec l'acquisition de connaissances musicales, l'élève sera évalué sur des créations, des interprétations et des appréciations d'œuvres.   | En cours d'étape |
| <b><u>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</u></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)  | Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques<br><br>Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques<br><br>Adopter un mode de vie sain et actif | X                                    | X               | X               | Étape 1 :<br><br>Tchoukball<br><br>Étape 2 :<br><br>Badminton en simple (sec. 1)<br>Badminton en double (sec.2)<br>Ballon ou corde<br>Changement d'habitude de vie<br><br>Étape 3 :<br><br>Plan d'entraînement du 4 km<br>Parcours<br>kinball<br><br>*Dans le cas où un élève serait exempté du cours pour des raisons médicales ce dernier devra faire une autre tâche en tenant compte de ses limitations ou une recherche sur le sujet. | En cours d'étape |

**Document d'information aux parents**  
**École Saint-Jean**  
**Année scolaire 2024-2025**  
**1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les compétences et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes)

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Il est aussi important de mentionner que les évaluations de secondaire 1 de fin d'année sont des examens de l'école.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Myriam Boucher, direction

## Document d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025

### PREMIER SECONDAIRE

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

#### Première communication écrite :

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Disponible sur le Portail-parent dans la semaine au plus tard le **À Venir**.

#### Bulletin 1 :

- Étape : **À venir**.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent le **à venir**.
- Rencontre de parents **à venir** par visioconférence.

#### Bulletin 2 :

- Étape : **à venir**.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail parents **à venir**.
- Rencontre de parents le **à venir** par visioconférence.

#### Bulletin 3 :

- Étape : **à venir**.
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent au plus tard le 28 juin 2025.

| DISCIPLINE                                     |   | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |                                    |
|--|---|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|------------------------------------|
|  |   | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année                     |
| <b>FRANÇAIS,<br/>LANGUE<br/>D'ENSEIGNEMENT</b> | Lire (40 %)                                     | X                                    |                 | X               | Examen de lecture;<br>Lecture de roman<br>(évaluation associée)   | Évaluations<br>en cours<br>d'étape |
|  | Écrire (40 %)                                   |                                      | X               | X               | Connaissances<br>grammaticales;<br>Écriture de textes   |                                    |
|  | Communiquer oralement<br>(20 %)                 |                                      | X               | X               | Exposé oral seul et/ou en<br>équipe;<br>Évaluation de l'écoute;<br>Discussion                               |                                    |
| <b>MATHÉMATIQUE</b>                            | Résoudre une situation<br>problème (30 %)       |                                      | X               | X               | Étape 2 : 2 situations -<br>problèmes<br>Étape 3 : 3 situations -<br>problèmes                              | Évaluation en<br>cours d'étape     |
|  | Utiliser un raisonnement<br>mathématique (70 %) | X                                    | X               | X               | <b>Étape 1</b><br>Chapitres 1 et 2<br>Étape 2<br>Chapitres 3, 8 et 10<br>Étape 3<br>Chapitres 4, 5, 7 et 9. |                                    |

| DISCIPLINE                                 |   | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |   |
|--|---|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|---|
|  |   | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année  |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>LANGUE SECONDE</b>    | Communiquer oralement en anglais (40 %)   |                                      | X               | X               | Conversations, présentations orales, participation à des jeux de rôles, jeux de sociétés, etc.  | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire, mai et juin 2025 |
|  | Comprendre des textes lus et entendus (30 %)  | X                                    |                 | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, écouter des podcasts, etc.  |   |
|  | Écrire des textes (30 %)  |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   | Évaluation en cours d'étape   |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>PROGRAMME ENRICHÍ</b> | Communiquer oralement en anglais (40 %)   | X                                    |                 | X               | Conversations, présentations orales, participation à des jeux de rôles, jeux de sociétés, etc.  | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire, mai et juin 2025 |
|  | Comprendre des textes lus et entendus (30 %)  |                                      | X               | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, écouter des podcasts, participer à des cercles de lecture, etc.   |   |
|  | Écrire des textes (30 %)  |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   | Évaluation en cours d'étape   |
| <b>SCIENCE ET</b><br><b>TECHNOLOGIE</b>    | <b>Pratique (40 %)</b><br><br>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie |                                      | X               | X               | Laboratoires : Manipulations, situations d'apprentissage et d'évaluation<br><br>Technologie : Conception et construction d'un projet technologique.<br><br>En fin d'année : Laboratoire évaluatif individuel. | Évaluation en cours d'étape   |
|  | <b>Théorie (60 %)</b><br><br>Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie                             | X                                    | X               | X               | Examens sur un ou plusieurs chapitres regroupant des concepts prescrits par le programme.<br><br>En fin d'année : Examen sur l'ensemble de la matière.  |   |

| DISCIPLINE                                    |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |  |
|---|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|--|
|   |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année   |
| <b>GÉOGRAPHIE</b>                             | <p>Lire l'organisation d'un territoire</p> <p>Interpréter un enjeu territorial</p> <p>Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)</p>  |                                      | X               | X               | <p>À la fin de chaque thème ou chapitre, les élèves seront évalués par le biais d'une évaluation des connaissances et des compétences.</p> <p>De plus, de façon régulière, les connaissances et les compétences acquises seront évaluées par différents moyens (situation d'apprentissage et d'évaluation, exercices, projets, etc.)</p> | <p>Évaluation à la fin de l'année scolaire juin 2024 du dernier thème de l'année ou de l'ensemble des connaissances.</p> |
| <b>HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</b> | <p>Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.</p> <p>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.</p> <p>Construire sa conscience à l'aide de l'histoire.</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)</p> | X                                    | X               | X               | <p>À la fin de chaque thème ou chapitre, les élèves seront évalués par le biais d'une évaluation des connaissances et des compétences.</p> <p>De plus, de façon régulière, les connaissances et les compétences acquises seront évaluées par différents moyens (situation d'apprentissage et d'évaluation, exercices, projets, etc.)</p> | <p>Évaluation à la fin de l'année scolaire juin 2024 du dernier thème de l'année ou de l'ensemble des connaissances.</p> |
| <b>ARTS PLASTIQUES<sup>1</sup></b>            | <p>Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)</p> <p>Apprécier des images (30 %)</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)</p>  |                                      | X               | X               | <p>Situations et exercices d'apprentissage et d'évaluations diversifiées</p> <p>Identifier les notions à travers les œuvres d'art.</p>   | <p>Évaluation en cours d'étape</p>   |
| <b>MUSIQUE<sup>1</sup></b>                    | <p>Créer et interpréter des œuvres musicales (70 %)</p> <p>Apprécier des œuvres musicales (30 %)</p> <p>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)</p>   |                                      | X               | X               | <p>Dans le cadre de différents projets et en lien avec l'acquisition de connaissances musicales, l'élève sera évalué sur des créations, des interprétations et des appréciations d'œuvres musicales.</p>   | <p>Évaluation en cours d'étape</p>   |

| DISCIPLINE   |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                             |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|-----------------------------|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année              |
| <u>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</u> <sup>1</sup><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques<br><br>Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques<br><br>Adopter un mode de vie sain et actif |                                      | X               | X               | <b>Étape 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sport collectif : Kinball</li> <li>• Adopter un mode de vie sain et actif; Analyse de sa condition physique et habitudes de vie en gymnase</li> </ul> <b>Étape 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sport collectif (duel); badminton en simple ou en double.</li> <li>• Sport individuel; routine d'entraînement en corde à sauter.</li> </ul> <b>Étape 3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter un mode de vie sain et actif; programme de course à pied et 4 km.</li> <li>• Sport collectif : Poullball</li> </ul> Sport individuel : Basketball (manipulation) | Évaluation en cours d'étape |
| <u>CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE</u>   | <b>Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)</b><br><br><b>Manifester une compréhension du phénomène religieux (50 %)</b>  |                                      | X               | X               | De façon régulière, les apprentissages font l'objet d'évaluations formatives et sommatives par différents moyens : SAE, SEA, exercices en classe, à l'oral, etc.   | Évaluation en cours d'étape |

<sup>1</sup> : Tiré de L'instruction annuelle du ministre 2022-2023 : « En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire (...) au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. (...) À l'enseignement secondaire: matières de la 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup> ou de la 3<sup>e</sup> année du secondaire pour lesquelles le nombre d'heures d'enseignement mentionné dans le Régime pédagogique est de 100 ou moins. »

L'évaluation de l'élève s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

### NOTE DE PASSAGE

Pour toutes disciplines (matières) = 60 %

### NORMES DE PROMOTION

**Document d'information aux parents**  
**École Saint-Jean**  
**Année scolaire 2024-2025**  
**2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les compétences et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes)

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Mme Myriam Boucher  
La directrice

---

## Document d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025

### DEUXIÈME SECONDAIRE

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

#### Première communication écrite :

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Disponible sur le Portail-parent dans la semaine au plus tard le **À Venir**.

#### Bulletin 1 :

- Étape : **À venir**.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent le **à venir**.
- Rencontre de parents **à venir** par visioconférence.

#### Bulletin 2 :

- Étape : **à venir**.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail parents **à venir**.
- Rencontre de parents le **à venir** par visioconférence.

#### Bulletin 3 :

- Étape : **à venir**.
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent au plus tard le 28 juin 2025.

| DISCIPLINE                                     |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |                                |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--------------------------------|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année                 |
| <b>FRANÇAIS,<br/>LANGUE<br/>D'ENSEIGNEMENT</b> | Lire et donner son opinion sur des textes (40 %) | X                                    |                 | X               | Examen de lecture;<br>Lecture de roman, résumés de textes divers.                                     | Évaluations en cours d'étape   |
|  | Écrire (40 %)                                    |                                      | X               | X               | Connaissances grammaticales et écriture de textes variés.   | Épreuve ministérielle mai 2025 |
|  | Communiquer oralement (20 %)                     |                                      | X               | X               | Exposé oral seul et/ou en équipe;<br>Évaluation de l'écoute;<br>Discussion                            | Évaluations en cours d'étape   |
| <b>MATHÉMATIQUE</b>                            | Résoudre une situation problème (30 %)           |                                      | X               | X               | Évaluation réunissant plusieurs chapitres à la fois (aide-mémoire permis).                            | Évaluation en cours d'étape    |
|  | Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)     | X                                    | X               | X               | Étape 1<br>Chapitres 2 et 3.<br>Étape 2<br>Chapitres 1, 4 et 7.<br>Étape 3<br>Chapitres 5, 6, 8 et 9. |                                |

| DISCIPLINE  |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |   |
|---|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|---|
|   |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année  |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>LANGUE</b><br><b>SECONDE</b>                                       | Communiquer oralement en anglais (40 %)  |                                      | X               | X               | Conversations, présentations orales, participation à des jeux de rôles, jeux de sociétés, débats etc.   | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire, mai et juin 2025   |
|   | Comprendre des textes lus et entendus (30 %)   | X                                    |                 | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, écouter des podcasts, participer à des cercles de lecture, etc.   |   |
|   | Écrire des textes (30 %)   |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   |   |
| <b>SCIENCE ET</b><br><b>TECHNOLOGIE</b>   | Pratique (40 %)<br><br>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie |                                      | X               | X               | Laboratoire : manipulations, rapports, situations d'apprentissage et d'évaluation.<br><br>Technologie : conception et construction d'un objet technique.  | Évaluation en cours d'étape   |
|   | Théorie (60 %)<br><br>Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie                             | X                                    | X               | X               | Examens théoriques sur une ou plusieurs thématiques regroupant des concepts prescrits par le programme.<br><br>Analyse d'objets techniques.   |   |
| <b>GÉOGRAPHIE</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Lire l'organisation d'un territoire<br><br>Interpréter un enjeu territorial<br><br>Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire   |                                      | X               | X               | À la fin de chaque thème ou chapitre, les élèves seront évalués par le biais d'une évaluation des connaissances et des compétences.<br><br>De plus, de façon régulière, les connaissances et les compétences acquises seront évaluées par différents moyens | Évaluation à la fin de l'année scolaire juin 2024 du dernier thème de l'année ou de l'ensemble des connaissances. |

| DISCIPLINE  |   | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |  |
|---|---|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--|
|   |   | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année   |
|   |   |                                      |                 |                 | (situation d'apprentissage et d'évaluation, exercices, projets, etc.)   |  |
| <b>HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.<br><br>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.<br><br>Construire sa conscience à l'aide de l'histoire. | X                                    | X               | X               | À la fin de chaque thème ou chapitre, les élèves seront évalués par le biais d'une évaluation des connaissances et des compétences.<br><br>De plus, de façon régulière, les connaissances et les compétences acquises seront évaluées par différents moyens (situation d'apprentissage et d'évaluation, exercices, projets, etc.) | Évaluation à la fin de l'année scolaire juin 2024 du dernier thème de l'année ou de l'ensemble des connaissances |
| <b>ARTS PLASTIQUES<sup>1</sup></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)            | Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)<br><br>Apprécier des images (30 %)  | X<br>Sauf éduc +                     | X               | X               | Situations et exercices d'apprentissage et d'évaluations diversifiées<br><br>Identifier les notions à travers les œuvres d'art.   | Évaluation en cours d'étape  |
| <b>MUSIQUE<sup>1</sup></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)                    | Créer et interpréter des œuvres musicales (70 %)<br><br>Apprécier des œuvres musicales (30 %)   | X<br>Sauf éduc+                      | X               | X               | Dans le cadre de différents projets et en lien avec l'acquisition de connaissances musicales, l'élève sera évalué sur des créations, des interprétations et des appréciations d'œuvres musicales.   | Évaluation en cours d'étape  |
| <b>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ<sup>1</sup></b>   | Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques  | X                                    | X               | X               | <b>Étape 1 :</b><br>• Sport collectif : Kinball<br>• Adopter un mode de   | Évaluation en cours d'étape  |

| DISCIPLINE   |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                             |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|-----------------------------|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année              |
| (Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques<br><br>Adopter un mode de vie sain et actif |                                      |                 |                 | vie sain et actif;<br>Analyse de sa condition physique et habitudes de vie en gymnase<br><br><b>Étape 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sport collectif (duel); badminton en simple ou en double.</li> <li>• Sport individuel; routine d'entraînement en corde à sauter.</li> </ul> <b>Étape 3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter un mode de vie sain et actif; programme de course à pied et 4 km.</li> <li>• Sport collectif : Poullball</li> <li>• Sport individuel : Basketball (manipulation)</li> </ul> |                             |
| <b><u>CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE</u></b>                | Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)<br><br>Manifester une compréhension du phénomène religieux (50 %)  |                                      | X               | X               | De façon régulière, les apprentissages font l'objet d'évaluations formatives et sommatives par différents moyens : SAE, SEA, exercices en classe, à l'oral, etc.   | Évaluation en cours d'étape |

<sup>1</sup> : Tiré de L'instruction annuelle du ministre 2022-2023 : « En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire (...) au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. (...) À l'enseignement secondaire : • matières de la 1<sup>re</sup>, de la 2<sup>e</sup> ou de la 3<sup>e</sup> année du secondaire pour lesquelles le nombre d'heures d'enseignement mentionné dans le Régime pédagogique est de 100 ou moins. »

L'évaluation de l'élève s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

### NOTE DE PASSAGE

Pour toutes disciplines (matières) = 60 %

### NORMES DE PROMOTION

## **Documents pour les classes flexibles à venir**

**Document d'information aux parents**  
**École Langevin**  
**Année scolaire 2024-2025**  
**1<sup>re</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les compétences et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes)

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Il est aussi important de mentionner que les évaluations de secondaire 1 de fin d'année sont des examens de l'école.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Myriam Boucher, direction

## Document d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025 – PREMIER SECONDAIRE

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

### Première communication écrite :

- Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.
- Disponible sur le Portail-parent dans la semaine au plus tard le **À Venir**.

### Bulletin 1 :

- Étape : **À venir**.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent le **à venir**.
- Rencontre de parents **à venir** par visioconférence.

### Bulletin 2 :

- Étape : **à venir**.
- Cette étape compte pour 20 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail parents **à venir**.
- Rencontre de parents le **à venir** par visioconférence.

### Bulletin 3 :

- Étape : **à venir**.
- Cette étape compte pour 60 % du résultat final de l'année.
- Bulletin disponible sur le Portail-parent au plus tard le 28 juin 2025.

| DISCIPLINE   |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                              |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|------------------------------|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année               |
| <b>FRANÇAIS,<br/>LANGUE<br/>D'ENSEIGNEMENT<br/>I</b> | Lire (40 %)                                  |                                      | X               | X               | Examen de lecture;<br>Lecture de roman<br>(évaluation associée)  | Évaluations en cours d'étape |
|  | Écrire (40 %)                                | X                                    |                 | X               | Connaissances grammaticales;<br>Écriture de textes   | Évaluations en cours d'étape |
|  | Communiquer oralement (20 %)                 |                                      | X               | X               | Exposé oral seul et/ou en équipe;<br>Évaluation de l'écoute;<br>Discussion   | Évaluations en cours d'étape |
| <b>MATHÉMATIQUE</b>                                  | Résoudre une situation problème (30 %)       |                                      | X               | X               | Étape 2 : 2 situations - problèmes<br>Étape 3 : 3 situations - problèmes   | Évaluation en cours d'étape  |
|  | Utiliser un raisonnement mathématique (70 %) | X                                    | X               | X               | Examens théoriques où l'on peut retrouver des questions à choix de réponses, des questions à réponses courtes ainsi que des problèmes écrits.<br>Exercices interactifs |                              |

| DISCIPLINE                                 |   | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |  |
|--|---|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--|
|  |   | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année   |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>LANGUE SECONDE</b>    | Communiquer oralement en anglais (40 %)   |                                      | X               | X               | Conversations, présentations orales, participation à des jeux de rôles, jeux de sociétés, etc.  | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire, mai et juin 2025<br><br>Évaluation en cours d'étape |
|  | Comprendre des textes lus et entendus (30 %)  | X                                    |                 | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, écouter des podcasts, etc.  |  |
|  | Écrire des textes (30 %)  |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   |  |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>PROGRAMME ENRICHÍ</b> | Communiquer oralement en anglais (40 %)   | X                                    |                 | X               | Conversations, présentations orales, participation à des jeux de rôles, jeux de sociétés, etc.  | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire, mai et juin 2025<br><br>Évaluation en cours d'étape |
|  | Comprendre des textes lus et entendus (30 %)  |                                      | X               | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, écouter des podcasts, participer à des cercles de lecture, etc.   |  |
|  | Écrire des textes (30 %)  |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   |  |
| <b>SCIENCE ET TECHNOLOGIE</b>              | <b>Pratique (40 %)</b><br><br>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie |                                      | X               | X               | Laboratoires : Manipulations, situations d'apprentissage et d'évaluation<br><br>Technologie : Conception et construction d'un projet technologique.<br><br>En fin d'année : Laboratoire évaluatif individuel. | Évaluation en cours d'étape  |
|  | <b>Théorie (60 %)</b><br><br>Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie                             | X                                    | X               | X               | Examens sur un ou plusieurs chapitres regroupant des concepts prescrits par le programme.<br><br>En fin d'année : Examen sur l'ensemble de la matière.  |  |

| DISCIPLINE  |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |                              |
|---|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|------------------------------|
|   |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année               |
| <b>GÉOGRAPHIE</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)                             | <p>Lire l'organisation d'un territoire</p> <p>Interpréter un enjeu territorial</p> <p>Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire</p>  |                                      | X               | X               | <p>L'élève complètera une évaluation de connaissances et/ou de compétences à la fin de chaque territoire étudié.</p> <p>Différents moyens seront utilisés pour l'évaluation des connaissances et des compétences (SAÉ, examens, exercices, projets, etc.)</p>     | Évaluations en cours d'étape |
| <b>HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | <p>Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.</p> <p>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.</p> <p>Construire sa conscience à l'aide de l'histoire.</p> | X                                    | X               | X               | <p>L'élève complètera une évaluation de connaissances et/ou de compétences à la fin de chaque chapitre étudié.</p> <p>Différents moyens seront utilisés pour l'évaluation des connaissances et des compétences (SAÉ, examens, exercices, projets, etc.)</p>       | Évaluation en cours d'étape  |
| <b>ARTS PLASTIQUES<sup>1</sup></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)            | <p>Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)</p> <p>Apprécier des images (30 %)</p>  |                                      | X               | X               | <p>Situations et exercices d'apprentissage et d'évaluations diversifiées</p> <p>Identifier les notions à travers les œuvres d'art et donner son appréciation à partir de critères ciblés</p>  | Évaluation en cours d'étape  |
| <b>MUSIQUE<sup>1</sup></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)                    | <p>Créer et interpréter des œuvres musicales (70 %)</p> <p>Apprécier des œuvres musicales (30 %)</p>   |                                      | X               | X               | <p>Interpréter : Jouer des œuvres musicales dans un contexte d'Harmonie.</p> <p>Créer : Créer des œuvres musicales, procéder de composition et de créations variées.</p> <p>Apprécier : Apprécier des œuvres musicales variées, pertinence de l'appréciation.</p> | Évaluation en cours d'étape  |

| DISCIPLINE   |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                             |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|-----------------------------|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année              |
| <u>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</u> <sup>1</sup><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques<br><br>Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques<br><br>Adopter un mode de vie sain et actif |                                      | X               | X               |  | Évaluation en cours d'étape |
| <u>CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE</u>   | Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)<br><br>Manifester une compréhension du phénomène religieux (50 %)  |                                      | X               | X               | De façon régulière, les apprentissages font l'objet d'évaluations formatives et sommatives par différents moyens : SAE, SEA, exercices en classe, à l'oral, etc. | Évaluation en cours d'étape |

<sup>1</sup> : Tiré de L'instruction annuelle du ministre 2022-2023 : « En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire (...) au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. (...) À l'enseignement secondaire : • matières de la 1re, de la 2e ou de la 3e année du secondaire pour lesquelles le nombre d'heures d'enseignement mentionné dans le Régime pédagogique est de 100 ou moins. »

L'évaluation de l'élève s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

### NOTE DE PASSAGE

Pour toutes disciplines (matières) = 60 %

### NORMES DE PROMOTION

**Documents d'information aux parents**  
**École Langevin**  
**Année scolaire 2024-2025**  
**2<sup>e</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire**

Bonjour,

Vous recevez aujourd'hui un document d'information qui précise de quelle manière et à quel moment votre enfant sera évalué.

Vous y retrouverez :

- Les dates des étapes
- Les dates des communications aux parents (première communication et bulletins)
- Les compétences et leur moment de communication
- Les moyens utilisés pour évaluer
- Les pondérations (pourcentage des compétences et des étapes)

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à vos questions.



Myriam Boucher, direction

## Documents d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025- DEUXIÈME SECONDAIRE

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

|   |
|---|
| <b>Première communication écrite :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.</li> <li>➤ Disponible sur le Portail-parent dans la semaine au plus tard <b>à venir</b>.</li> </ul>   |
| <b>Bulletin 1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étape : <b>à venir</b>.</li> <li>➤ Cette étape compte pour <b>20 %</b> du résultat final de l'année.</li> <li>➤ Bulletin disponible sur le Portail-parent le <b>à venir</b>.</li> <li>➤ Rencontre de parents en soirée le <b>à venir</b> par visioconférence.</li> </ul> |
| <b>Bulletin 2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étape : <b>à venir</b>.</li> <li>➤ Cette étape compte pour <b>20 %</b> du résultat final de l'année.</li> <li>➤ Bulletin disponible sur le Portail-parent le <b>à venir</b>.</li> <li>➤ Rencontre de parents le <b>à venir</b> par visioconférence.</li> </ul>           |
| <b>Bulletin 3 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Étape : <b>à venir</b>.</li> <li>➤ Cette étape compte pour <b>60 %</b> du résultat final de l'année.</li> <li>➤ Bulletin disponible sur le Portail-parent au plus tard le 28 juin 2025.</li> </ul>   |

| DISCIPLINE                                     |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                                |
|--|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|--------------------------------|
|  |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année                 |
| <b>FRANÇAIS,<br/>LANGUE<br/>D'ENSEIGNEMENT</b> | Lire (40 %)                                  | X                                    |                 | X               | Ateliers, évaluations de lecture, appréciations et résumés.  | Évaluation en cours d'étape    |
|  | Écrire (40 %)                                |                                      | X               | X               | Connaissances grammaticales et écriture de textes variés.  | Épreuve ministérielle mai 2025 |
|  | Communiquer oralement (20 %)                 |                                      | X               | X               | Prises de parole variées, évaluations de l'écoute de l'oral et discussions.  | Évaluation en cours d'étape    |
| <b>MATHÉMATIQUE</b>                            | Résoudre une situation problème (30 %)       |                                      | X               | X               | Étape 2 : 2 situations - problèmes<br>Étape 3 : 3 situations - problèmes   | Évaluation en cours d'étape    |
|  | Utiliser un raisonnement mathématique (70 %) | X                                    | X               | X               | Examens théoriques où l'on peut retrouver des questions à choix de réponses, des questions à réponses courtes ainsi que des problèmes écrits.<br>Exercices interactifs |                                |

| DISCIPLINE                                 |   | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves  |  |
|--|---|--------------------------------------|-----------------|-----------------|---|--|
|  |   | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année  | En fin d'année   |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>LANGUE SECONDE</b>    | <b>Communiquer oralement en anglais (40 %)</b>  | X                                    |                 | X               | Débats, présentations orales, participation à des jeux de rôles. Jeux de société, discussion, etc.  | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire mai et juin 2025 |
|  | <b>Comprendre des textes lus et entendus (30 %)</b>   |                                      | X               | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, etc.  |  |
|  | <b>Écrire des textes (30 %)</b>   |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   | Évaluation en cours d'étape  |
| <b>ANGLAIS</b><br><b>PROGRAMME ENRICHÍ</b> | <b>Communiquer oralement en anglais (40 %)</b>  | X                                    |                 | X               | Débats, présentations orales, participation à des jeux de rôles. Jeux de société, discussion, etc.  | Évaluation en classe à la fin de l'année scolaire mai et juin 2025 |
|  | <b>Comprendre des textes lus et entendus (30 %)</b>   |                                      | X               | X               | Lire des textes variés (littéraires et authentiques), visionner des films et/ou des séries, participer à des cercles de lecture, etc.   |  |
|  | <b>Écrire des textes (30 %)</b>   |                                      | X               | X               | Écrire des textes d'opinion, narratifs, résumés, etc.   | Évaluation en cours d'étape  |
| <b>SCIENCE ET</b><br><b>TECHNOLOGIE</b>    | <b>Pratique (40 %)</b><br><br>Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie |                                      | X               | X               | Laboratoires : Manipulations, situations d'apprentissage et d'évaluation<br>Technologie : Conception et construction d'un projet technologique.<br>En fin d'année : Laboratoire évaluatif individuel. | Évaluation en cours d'étape  |
|  | <b>Théorie (60 %)</b><br><br>Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques<br><br>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie                             | X                                    | X               | X               | Examens sur un ou plusieurs chapitres regroupant des concepts prescrits par le programme.<br>En fin d'année : Examen sur l'ensemble de la matière.  |  |

| DISCIPLINE  |  | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                             |
|---|--|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|-----------------------------|
|   |  | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année              |
| <b>GÉOGRAPHIE</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences)                             | Lire l'organisation d'un territoire<br><br>Interpréter un enjeu territorial<br><br>Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire   | X                                    | X               | X               | L'élève complètera une évaluation de connaissances et/ou de compétences à la fin de chaque territoire étudié.<br><br>Différents moyens seront utilisés pour l'évaluation des connaissances et des compétences (SAÉ, examens, exercices, projets, etc.) | Évaluation en cours d'étape |
| <b>HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ</b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | Interroger les réalités sociales dans une perspective historique.<br><br>Interpréter les réalités sociales à l'aide de la méthode historique.<br><br>Construire sa conscience à l'aide de l'histoire | X                                    | X               | X               | L'élève complètera une évaluation de connaissances et/ou de compétences à la fin de chaque chapitre étudié.<br><br>Différents moyens seront utilisés pour l'évaluation des connaissances et des compétences (SAÉ, examens, exercices, projets, etc.)   | Évaluation en cours d'étape |
| <b>ARTS PLASTIQUES<sup>1</sup></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)            | Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)<br><br>Apprécier des images (30 %)   |                                      | X               | X               | Situations et exercices d'apprentissage et d'évaluations diversifiées<br><br>Identifier les notions à travers les œuvres d'art et donner son appréciation à partir de critères ciblés  | Évaluation en cours d'étape |
| <b>MUSIQUE<sup>1</sup></b><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 2 compétences)                    | Créer et interpréter des œuvres musicales (70 %)<br><br>Apprécier des œuvres musicales (30 %)  | X                                    | X               | X               | Interpréter : Jouer des œuvres musicales dans un contexte d'Harmonie.<br>Créer : Créer des œuvres musicales, procéder de composition et de créations variées.<br>Apprécier : Apprécier des œuvres musicales variées, pertinence de l'appréciation.     | Évaluation en cours d'étape |

| DISCIPLINE   |   | Période de communication au bulletin |                 |                 | Moyens utilisés pour évaluer les apprentissages des élèves   |                             |
|--|---|--------------------------------------|-----------------|-----------------|--|-----------------------------|
|  |   | Étape 1<br>20 %                      | Étape 2<br>20 % | Étape 3<br>60 % | En cours d'année   | En fin d'année              |
| <b>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</b> <sup>1</sup><br><br>(Note globale versée au bulletin regroupant les 3 compétences) | <p>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</p> <p>Interagir dans divers contextes de pratiques d'activités physiques</p> <p>Adopter un mode de vie sain et actif</p> |                                      | X               | X               |  | Évaluation en cours d'étape |
| <b>ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE</b>   | <p>Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)</p> <p>Manifester une compréhension du phénomène religieux (50 %)</p>  |                                      | X               | X               | De façon régulière, les apprentissages font l'objet d'évaluations formatives et sommatives par différents moyens : SAE, SEA, exercices en classe, à l'oral, etc. | Évaluation en cours d'étape |

<sup>1</sup> : Tiré de L'instruction annuelle du ministre 2022-2023 : « En 2022-2023, les modalités d'application progressive continueront de s'appliquer de telle sorte qu'il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire (...) au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. (...) À l'enseignement secondaire : • matières de la 1re, de la 2e ou de la 3e année du secondaire pour lesquelles le nombre d'heures d'enseignement mentionné dans le Régime pédagogique est de 100 ou moins. »

L'évaluation de l'élève s'appuie sur les *Cadres d'évaluation des apprentissages*. Ces derniers fournissent, pour chaque discipline du *Programme de formation de l'école québécoise*, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats qui vous seront transmis au bulletin.

### NOTE DE PASSAGE

Pour toutes disciplines (matières) = 60 %

### NORMES DE PROMOTION

# Document d'information aux parents

## Pour les parents des élèves du Centre Jeunesse

### 2024-2025

---

---

Ce document a été produit dans le but de vous informer des contenus, des compétences et modalités d'évaluations pour les cours offerts au Centre Jeunesse.

Si des changements devaient être apportés en cours d'année, vous serez informés de la situation.

L'année scolaire d'un élève est plutôt selon le rythme de l'élève. Il est fort probable qu'un jeune puisse terminer plus d'un niveau d'une matière en une année scolaire et, par ailleurs, qu'un jeune prenne un peu plus de temps afin de compléter une matière dans laquelle il a plus de difficultés.

Pour les évaluations, l'élève peut s'y présenter lorsque le programme est vu en entier ou lorsque l'enseignant juge que le jeune est admissible (fin d'un module).

### Période et nature des communications écrites prévues pendant l'année

---

---

| Première communication<br>Écrite   | Bulletin 1<br>Étape 1 (20%)<br>(dates à venir)   | Bulletin 2<br>Étape 1 (20%)<br>(dates à venir)   | Bulletin 3<br>Étape 2 (60%)<br>(dates à venir)   |
|--|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.</li><li>• Communication acheminée aux parents et éducateurs conseils le à venir.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Bulletin acheminé par la poste ou par courriel dans la semaine du à venir.</li><li>• Rencontre de parents <u>sur rendez-vous</u> dans la semaine du à venir.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Bulletin acheminé par la poste ou par courriel dans la semaine du à venir.</li><li>• Rencontre de parents <u>sur rendez-vous</u> dans la semaine du à venir.</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Bulletin acheminé par la poste ou par courriel au plus tard le 28 juin 2025.</li></ul> |



Myriam Boucher  
Direction

**Document d'information aux parents – Année scolaire 2024-2025  
CENTRE JEUNESSE**

| <b>FRANÇAIS</b>   |      |  |                                  |
|---|------|--|----------------------------------|
| <b>Lire et apprécier des textes variés</b>  | 40 % | <b>Écrire des textes variés</b>  | 40 % (sec.1 à 4)<br>50 % (sec.5) |
|   |      | <b>Communiquer oralement selon des modalités variées</b>   | 20 % (sec.1 à 4)<br>10 % (sec.5) |
| <i>Formules pédagogiques</i>  |      | <i>Évaluations</i>   |                                  |
| Apprentissage individuel;<br>Aide personnalisée;<br>Révision des notions de base au besoin;<br>Parcours adapté aux besoins et aux capacités de l'élève. |      | Évaluation dans les trois compétences (communiquer, lecture et écriture);<br>Épreuve d'appoint lorsque tous les modules sont complétés (sec.1, 2, 3, 4, 5);<br>L'épreuve d'appoint peut se faire à tout moment dans l'année;<br>Épreuve unique (MEQ) en écriture pour le sec.2 et sec.5 seulement. |                                  |

| <b>ANGLAIS</b>  |      |  |      |
|---|------|--|------|
| <b>Interacts orally in English (Communiquer en anglais)</b>   | 40 % | <b>Reinvests understanding of texts (Compréhension orale et écrite)</b>  | 30 % |
|   |      | <b>Writes and produces texts (Production écrite en anglais)</b>  | 30 % |
| <i>Formules pédagogiques</i>  |      | <i>Évaluations</i>   |      |
| Apprentissage individuel;<br>Aide personnalisée;<br>Révision des notions de base au besoin;<br>Parcours adapté aux besoins et aux capacités de l'élève. |      | Évaluation progressive dans les trois compétences (communiquer, comprendre et produire);<br>L'épreuve d'appoint peut se faire à tout moment dans l'année.<br>Sec.5 : Épreuve unique à la fin de l'année (à une date imposée par le MEQ). |      |

| <b>MATHÉMATIQUES</b>   |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <b>Résoudre une situation-problème</b>   |  | 30 %  | <b>Déployer un raisonnement mathématique</b> |
|  |  |   | 70 %   |
| <i>Formules pédagogiques</i>   |  | <i>Évaluations</i>  |  |
| Apprentissage individuel et en groupe;<br>Aide personnalisée;<br>Parcours adapté aux besoins et aux capacités de l'élève;<br>Révision des notions de base au besoin; |  | Évaluation des connaissances et de la compétence « raisonnement mathématique » à la suite de chacun des modules;<br>Évaluation de la compétence « résoudre une situation-problème » pendant l'année;<br>Épreuve d'appoint lorsque tous les modules sont complétés (sec.1, 2, 3 et 5); |  |

## MATHÉMATIQUES

Révision avant l'examen final.

L'épreuve d'appoint peut se faire à tout moment dans l'année;  
Épreuve unique (MEQ) pour le sec.4 CST.

## HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

**Interroger les réalités sociales dans une perspective historique**  
**Interroger les réalités sociales à l'aide de la méthode historique**  
**Consolider l'exercice de sa citoyenneté à l'aide de l'histoire**

**100 %**

### *Formules pédagogiques*

Apprentissage individuel ;  
Aide personnalisée et disponible ;  
Révision des notions de base au besoin ;  
Parcours adapté aux besoins et aux capacités de l'élève;  
Révision avant l'examen final.

### *Évaluations*

Évaluation progressive dans les trois compétences à la suite de certains travaux effectués.  
  
Sec.4 : Épreuve unique à la fin de l'année (à une date imposée par le MEQ)

## ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

**Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue**  
**Manifester une compréhension du phénomène religieux**

**50 %**  
**50 %**

### *Formules pédagogiques*

Discussion de groupe;  
Apprentissage individuel;  
Aide personnalisée et disponible;  
Parcours adapté aux besoins et aux capacités de l'élève;  
Révision des notions de base au besoin.

### *Évaluations*

Évaluation participative et réflexive;  
  
Évaluation progressive dans les trois compétences à la suite de certains travaux effectués.

| <b>ARTS PLASTIQUES</b>  |             | Enseignant : Sylvain Gagnon |
|---|-------------|-----------------------------|
| <b>Créer des images personnelles et créer des images médiatiques</b>                        | <b>70 %</b> |                             |
| <b>Apprécier des images</b>   | <b>30 %</b> |                             |
| <i>Moyens d'évaluations</i>   |             |                             |
| Évaluation progressive dans les trois compétences à la suite de certains travaux effectués. |             |                             |

| <b>ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ</b>                                  |   | Enseignant : Maxime Lévesque |
|--|---|------------------------------|
| <b>Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</b>      | <b>100 %</b>  |                              |
| <b>Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</b> |   |                              |
| <b>Adopter un mode de vie sain et actif</b>                              |   |                              |
| <i>Formules pédagogiques</i>   | <i>Évaluations</i>  |                              |
| Participation active en gymnase;<br><br>Réflexion théorique.             | Grilles d'observation en action;<br><br>Prestation/participation aux activités;<br><br>Examen théorique, recherche sur différents thèmes. |                              |

| <b>SCIENCES ET TECHNOLOGIE</b>   |   | Enseignant : Sylvain Gagnon  |
|--|---|--|
| <b>Chercher des réponses ou solutions d'ordre scientifique ou technologique</b>  | <b>40%</b>  | <b>Mettre à profit ses connaissances</b>                                     |
|  |   | <b>Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et technologie.</b> |
|  |   | <b>60%</b>   |
| <i>Formules pédagogiques</i>   | <i>Évaluations</i>  |  |
| Laboratoire adapté;<br>Enseignement personnalisé;<br>Manipulation de matériel au besoin;<br>Discussion de groupe;<br>Enseignement individualisé;<br>Parcours adapté et personnalisé aux besoins de l'élève;<br>Révision des notions de base. | Évaluer les 3 compétences;<br><br>Évaluations progressives tout le long de l'année des connaissances. |  |

## ANNEXE 4

### GUIDE POUR LE JUGEMENT DES COMPÉTENCES ET MAÎTRISE DES CONNAISSANCES

| PRÉCISIONS SUR LA PROGRESSION DE L'ÉLÈVE  |  | MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE  |   | BARÈMES ET RÉSULTATS ASSOCIÉS AUX MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE |
|---|--|--|---|---|
| <b>Développement de l'élève en cours d'apprentissage en termes de progression vers les attentes de fin de cycle</b> |  | <b>Par rapport aux compétences aux exigences des tâches</b>  | <b>Par rapport à la maîtrise des connaissances enseignées en classe</b>   |   |
| <b>L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape</b>  | <p>L'élève est tout à fait autonome par rapport à la réalisation des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise des stratégies efficaces pour accomplir une tâche ;</li> <li>• Utilise presque toujours une démarche appropriée ;</li> <li>• Utilise spontanément et correctement les ressources ;</li> <li>• Fait facilement des liens ;</li> <li>• Identifie ses réussites, ses difficultés, cible ses défis et identifie des moyens pour les surmonter.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève va au-delà des apprentissages visés ;</li> <li>• L'élève exécute toutes les tâches avec aisance.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève transfère facilement ses stratégies et ses connaissances à d'autres situations de son vécu ou de son environnement.</li> </ul> | <b>A 100<br/>à 88</b>                                       |

| PRÉCISIONS SUR LA PROGRESSION DE L'ÉLÈVE   |   | MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE   |  | BARÈMES ET RÉSULTATS ASSOCIÉS AUX MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE |
|--|---|---|--|---|
| Développement de l'élève en cours d'apprentissage en termes de progression vers les attentes de fin de cycle |   | Par rapport aux compétences face aux exigences des tâches   | Par rapport à la maîtrise des connaissances enseignées en classe   |   |
| L'élève satisfait minimalement aux attentes fixées à l'étape.  | <p>L'élève manque parfois d'autonomie par rapport à la réalisation des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouve avec de l'aide des stratégies pour accomplir une tâche ;</li> <li>• Utilise rarement ou difficilement une démarche appropriée;</li> <li>• Utilise correctement certaines ressources ;</li> <li>• Fait des liens avec de l'aide ;</li> <li>• Identifie parfois avec de l'aide ses réussites et ses difficultés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève effectue minimalement les apprentissages visés ;</li> <li>• L'élève éprouve certaines difficultés dans la réalisation des tâches.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève dispose de certaines stratégies et connaissances sans les employer dans toutes les situations.</li> </ul> | C 72<br>à 60  |

| PRÉCISIONS SUR LA PROGRESSION DE L'ÉLÈVE   |  | MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE   |  | BARÈMES ET RÉSULTATS ASSOCIÉS AUX MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE |
|--|--|---|--|---|
| Développement de l'élève en cours d'apprentissage en termes de progression vers les attentes de fin de cycle |  | Par rapport aux compétences face aux exigences des tâches   | Par rapport à la maîtrise des connaissances enseignées en classe   |   |
| L'élève est en deçà des attentes fixées à l'étape  | <p>L'élève a besoin d'aide pour réaliser les tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouve, mais avec beaucoup d'aide, des stratégies pour accomplir une tâche ;</li> <li>• Utilise parfois une démarche appropriée ;</li> <li>• Fait difficilement des liens, même avec de l'aide ;</li> <li>• Identifie avec beaucoup d'aide ses réussites et ses difficultés ;</li> <li>• Ne répond pas aux attentes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève n'effectue pas les apprentissages visés ;</li> <li>• L'élève éprouve des difficultés marquées dans la réalisation des tâches demandées.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève utilise peu les stratégies et les connaissances travaillées en classe.</li> </ul> | D 59<br>à 48  |

| PRÉCISIONS SUR LA PROGRESSION DE L'ÉLÈVE   |   | MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE   |   | BARÈMES ET RÉSULTATS ASSOCIÉS AUX MANIFESTATIONS DE L'ÉLÈVE |
|--|---|---|---|---|
| Développement de l'élève en cours d'apprentissage en termes de progression vers les attentes de fin de cycle |   | Par rapport aux compétences face aux exigences des tâches   | Par rapport à la maîtrise des connaissances enseignées en classe  |   |
| L'élève est nettement en deçà des attentes fixées à l'étape  | <p>L'élève a constamment besoin d'aide pour réaliser les tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouve difficilement des stratégies pour accomplir une tâche, même avec de l'aide ;</li> <li>• Utilise rarement une démarche appropriée ;</li> <li>• Utilise difficilement les ressources, même avec de l'aide ;</li> <li>• Identifie difficilement ses réussites et ses difficultés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève n'effectue pas les apprentissages visés ;</li> <li>• L'élève éprouve des difficultés majeures dans la réalisation des tâches demandées.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'élève possède peu de stratégies et de connaissances nécessaires aux tâches.</li> </ul> | E 47<br>à 32  |

# ÉCOLES LANGEVIN – SAINT-JEAN ET CENTRE JEUNESSE

## Échéancier des communications aux parents

### ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

|   |   |
|---|---|
| <b>Première communication</b>                         | <b>Avant le 13 octobre 2023</b>   |
| <b>Premier bulletin</b>                               | <b>15 novembre 2023</b>   |
| <b>Première rencontre de parents</b>                  | <b>16 novembre 2023 de 18h00 à 21h00</b><br><b>17 novembre de 13h00 à 16h00</b> |
| <b>Deuxième bulletin</b>                              | <b>21 février 2024</b>  |
| <b>Deuxième rencontre de parents (sur invitation)</b> | <b>22 février de 18h30 à 21h00</b>  |
| <b>Troisième bulletin</b>                             | <b>Avant le 10 juillet 2024 selon le MEQ</b>                                    |